BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 4033

971 – GUADELOUPE

GREFFE DU TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE POINTE-À-PITRE

Jugement d'ouverture

Date : 15 octobre 2026.
Jugement d'ouverture de liquidation judiciaire.
951 005 032 RCS Pointe à Pitre.
ELITE ÉCOLOGIE GUADELOUPE.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Activité : l'installation dans les bâtiments ou d'autres projets de construction, des éléments suivants capteurs d'énergie solaire non électriques, systèmes de chauffage à l'électricité au gaz et au mazout chaudières: tours de refroidissement matériel et conduites de ventilation et de climatisation travaux de plomberie et d'installation de chauffage. production d'eau chaude sanitaire, captage et distribution d'eau, toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à : la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant lesdites activités, toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet..
Adresse : 42, rue Henri Becquerel-ZI Jarry, 97122 Baie-Mahault.
Complément de jugement : Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 15 avril 2025, désignant liquidateur Selarl Montravers Yang-Ting Prise en la Personne de Me Yohann Yang-Ting 3 Village de Fonds Sarail 97122 Baie-Mahault. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la présente publication.